Antenne Handicap

ASSOCIATION NEUCHATELOISE ANTENNE HANDICAP MENTAL

Rapport annuel 2019

Table des matières

Billet des présidentes 3

30 ans du Club de Formation Continue

Édito 8

Rétrospective, par Patrice Chaduc 10

Interview de May Veillon 19

Interviews des étudiant·e·s 26

Retour sur le film 28

Un événement phare pour les 30 ans 31

Centres aérés 32

Vie de l'Association 34

Comptes annuels 2019 38

Collaborateurs·trices et partenaires

Comité 40

Bureau 40

Donateurs 41

Commission de la formation continue 41

Collaborateurs·trices du CFC 42

Collaborateurs·trices des Centres aérés 43

Contacts et adresses 44

Billet des présidentes

Cette année, notre association a eu deux présidentes. Aussi ce mot a été composé à 4 mains.

Le billet du dernier rapport mentionnait la fête des 30 ans de notre Club de Formation Continue qui se tiendrait le 18 mai 2019 et s'annonçait extraordinaire… et bien ce fut le cas.

Du monde, de la musique, des discussions, des échanges, des rires, des jolis coups de stress en cuisine et une belle envie que tout soit au top et fasse plaisir à toutes les personnes invitées à célébrer cet anniversaire.

Cette fête, comme toute la journée de préparation et de mise en place, aura permis de faire du sport en dansant ou en portant les tables et les chaises, de faire connaissance avec le théâtre en chantant ou en allant visiter les coulisses de Ton sur Ton, de faire de la déco en fabriquant des vases à l'aide de bouteilles,

gravillons et raphia pour accueillir les fleurs en origami et de monter une expo avec les magnifiques objets créés pendant les cours de formation continue. Une belle façon de rendre visible le travail des étudiants et des enseignants. Et une belle façon, une fois encore, de vivre ce moment de fête et de préparation ensemble. Etudiants, permanents du bureau d'Antenne, membres du comité, on a tous joliment mis la main à la pâte. Et c'est cet échange, tous ensemble, mû par le désir d'inclusion, qui fait tout le sens de l'Association Antenne Handicap et de son Club de Formation Continue. Lors de cette soirée, on a senti toute la force et l'énergie de cette association, de ses membres, de ses projets et de son expérience. C'était palpable, notamment dans la participation au Karaoké qui n'a pas connu de pause durant toute la soirée !

Un très grand merci à toutes celles et ceux qui, par leur présence et leur participation, ont permis de vivre ce moment de fête extraordinaire ! Nous tenons ici à exprimer une pensée pleine de gratitude et de tendresse à Pierre Meyer, mari de Simone, qui est parti quelques jours plus tard, sur son vélo…

Depuis 30 ans, pour le Club de Formation Continue, on innove, on ose, on tente, parfois on renonce, mais souvent on replante la graine de l'idée jusqu'à ce qu'elle prenne... et qu'elle fleurisse !

Si une Association n'est pas en mouvement, elle s'étiole. Au gré des années on s'est renouvelés, remis en question, adaptés, on a été pionniers, créateurs, battants, courageux même, pour preuve le menu vegan de la fête des 30 ans du Club de Formation Continue !

L'année 2019 a vu de nombreux changements chez Antenne.

Déjà au sein de notre comité avec le départ de Marie-Claude Locatelli, après plusieurs années passées avec nous. Nous en profitons pour lui exprimer notre gratitude et lui souhaiter le meilleur pour la suite. Puis l'arrivée de Jean-Sébastien Terradillos. Le talentueux réalisateur du film de présentation de la formation continue s'est proposé pour nous rejoindre. Nous en sommes tous ravis et lui souhaitons la bienvenue parmi nous. Sa nomination sera validée lors de la prochaine AG.

L'équipe d'Antenne a également changé avec le départ de Laurence Perrenoud que nous remercions sincèrement pour son fantastique travail et que nous gardons dans nos bons souvenirs.

Billet des présidentes

Le défi de trouver une remplaçante à Laurence a été brillamment relevé avec l'arrivée d'Aline Meuwly. L'engagement et le dynamisme d'Aline à ce poste nous enchantent tous, et nous espérons pouvoir la garder chez Antenne de très nombreuses années ! Bienvenue Aline !

Le comité peut également témoigner pour 2019 de la générosité de nos donateurs qui aident notre association à tourner, et nous permettent parfois de mettre du beurre dans les épinards. J'ai d'ailleurs un excellent souvenir de la remise du don de la très sympathique confrérie qui nous a offert une soirée pleine d'ambiance et d'un certain exotisme.

Relevons encore pour 2019 l'extraordinaire diversité de l'offre de la formation continue qui fait régulièrement rêver le comité par ses propositions. Par exemple le samedi chocolat chez Jacot, ciel, quelle émotion. Notons aussi l'intervention des acteurs de la vie sociale et politique qui se sont à nouveau engagés pour que nos étudiants puissent mieux comprendre les enjeux du monde qui les entoure.

L'avenir nous attend, plein de nouveaux défis à relever, mais aussi plein de joies dans la rencontre et le partage. Le nouveau contrat de prestations à négocier avec l'OFAS, les dépenses sociales qui ne sont jamais à l'abri de coupes, surtout suite à la crise que nous vivons, mais nous pouvons compter sur l'engagement des permanents d'Antenne et sur la motivation des enseignants, moniteurs, étudiants et toutes les personnes qui rendent cette belle aventure du vivre ensemble possible.

Nous souhaitons encore de nombreuses et belles années pleines de succès à Antenne !

Florence Panza

Anne-Catherine Frutschi Lancaster

30 ans du Club de Formation Continue
Édito

Voici 30 ans cette année que le Club de Formation Continue était créé dans le canton de Neuchâtel.

Affronter la conformité avec la conviction de l'absolue nécessité d'approches innovantes dans la collaboration avec les personnes en situation de handicap, alors peu répandues (autodétermination, droit à la citoyenneté, autonomie), tel était le contexte dans lequel naquit le Club de Formation Continue.

30 ans plus tard, perpétuer ces valeurs et les revendiquer encore et toujours, est notre profonde conviction.

Notre volonté est d'offrir une tribune à l'initiateur de cette entreprise, Patrice Chaduc, à May Veillon, enseignante du cours de danse dès les premières heures et à quelques-uns de nos étudiants.

Qui mieux que ces personnes pour relater cette aventure ?

Un anniversaire représente également l'occasion de remerciements aux acteurs qui sont les garants de notre existence et si cette année le Club de Formation Continue est jubilaire, le mérite leur revient.

Aux enseignants dont l'investissement et la passion avec laquelle ils transmettent leurs connaissances, nous aimerions témoigner notre admiration, les féliciter pour leur professionnalisme et leur adresser nos plus vifs remerciements.

Aux étudiants qui, année après année, par leur fidélité, leur curiosité et leur enthousiasme légitiment notre démarche. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Aux membres de la commission de la formation continue qui, dans une approche inclusive - qui est notre exigence fondatrice - participent activement à l'élaboration du programme annuel et évaluent les cours, nous exprimons toute notre gratitude quant à leur essentielle collaboration.

A l'Office Fédéral des Assurances Sociales, à l'Etat de Neuchâtel, ainsi qu'à nos généreux donateurs sans qui le Club de Formation Continue ne pourrait perdurer faute de ressources financières, nous tenons à adresser nos sincères remerciements.

A vous, chers lecteurs, à qui nous souhaitons une agréable lecture tout en découvrant nos activités 2019.

Quelques chiffres

36 cours
282 étudiants (14 nouveaux)
46 formateurs
3180 présences

Rétrospective

par **Patrice Chaduc**, fondateur du CFC

Si le tout premier cours du Club de Formation Continue débute en octobre 1990 c'est après un long parcours de recherches, d'informations, de réunions, de discussions, de négociations.

En effet, notre comité de l'époque n'est guère enclin à se lancer dans un nouveau projet, tous ses membres ayant déjà beaucoup œuvré par le passé : aide à la création de classes spécialisées, aide à la création du service éducatif itinérant, aide à la création de la formation des enseignants pour l'enseignement spécialisé. Cette idée de formation continue pour adultes en situation de handicap n'obtient que très peu d'adhésion. Certains y voyant un substitut des activités éducatives déjà proposées dans les institutions qui priverait les éducateurs de la part intéressante de leur travail. Cet apriori mettra un certain temps à disparaître.

Au niveau suisse une recherche de dons sur le plan national ayant été faite par Pro Infirmis, une somme d'argent peut être mise à disposition dans les cantons pour la création de ce type de structure. La formation continue pour adultes en situation de handicap existe déjà dans plusieurs cantons alémaniques ainsi que dans les cantons romands de Fribourg, Valais, Genève et Vaud. Plusieurs réunions de notre comité, parfois élargi à Pro Infirmis et l'association neuchâteloise de parents de personnes mentalement handicapées, seront nécessaires pour qu'il soit entendu que ce projet doit être pris en charge par notre association et qu'il lui revient d'en déterminer sa faisabilité. Deux ans seront nécessaires pour qu'enfin nous puissions démarrer. Un comité de gestion est alors constitué, il est formé d'un représentant de l'État de Neuchâtel, de Pro Infirmis, des Perce-Neige, d'alfaset, d'un président issu de notre association ainsi que du permanent qui vient d'être engagé à 50%.

Pour débuter, notre association dispose d'une trésorerie de huit mille francs, à laquelle s'ajoute vingt-six mille francs de Pro Infirmis Suisse. L'État de Neuchâtel acceptera de nous verser annuellement une subvention de vingt-cinq mille francs. Ces sommes ne sont de loin pas suffisantes pour envisager sereinement l'année 1991 et le début de l'année 1992, l'Office Fédéral des Assurances Sociales ne versant la subvention à laquelle nous avons droit que sur la base des comptes de l'année précédente. Une recherche de dons est nécessaire. À notre grand soulagement, deux industries du canton nous soutiendront, nous permettant de clore l'année 1991 et de débuter l'année 1992.

30 ans du Club de Formation Continue - Rétrospective

Le premier cours débute en octobre 1990, il s'agit d'un cours de cuisine. L'enseignante est une cuisinière de profession, il compte huit étudiants. Il sert de test et permet de débuter l'année 1991 par une proposition de cours plus élargie. Plusieurs matières sont présentées : français, mathématique, activités manuelles, cuisine, danse. Le programme est envoyé deux fois par année ce qui permet des ajustements si nécessaire. Notre fichier ne comprenant pas d'adresses de personnes en situation de handicap, nous envoyons donc ces programmes aux différentes institutions du canton. Nous proposerons aussi aux institutions de venir présenter ce programme dans les foyers ou les ateliers. Deux institutions accepteront et pour la troisième il faudra attendre une dizaine d'années.

Notre Club de Formation Continue propose donc une formation pour adultes en situation de handicap, cela implique que les étudiants puissent choisir eux-mêmes leurs cours. Cette notion-même semble nouvelle et est difficile à faire respecter, car souvent les parents ou les éducateurs sont plutôt enclins à inscrire les étudiants en fonction d'une vision souvent liée à un déficit (il n'est pas capable de lire donc il doit suivre un cours de cuisine, il doit faire des progrès dans l'apprentissage de la monnaie donc cours de connaissance de l'argent, …). De même, il est souvent difficile de faire comprendre que nous ne donnerons pas d'informations concernant l'attitude ou les progrès des étudiants car il s'agit d'adultes. Avec le temps, cette position sera davantage comprise par l'entourage.

En ce qui concerne les enseignants, nous engageons des professionnels formés dans le domaine qu'ils enseignent. Le cours de cuisine est donné par une cuisinière, le cours de danse par un danseur, le français par un instituteur et nous réclamons aussi une expérience dans l'enseignement d'adultes. Lors du premier cours d'un enseignant, l'un des permanents est toujours présent pour rappeler un certain nombre de règles et vérifier par la suite, avec l'enseignant, ce qui peut ou doit être amélioré. Un support de cours doit être donné aux étudiants et nous devons répondre à leur questionnement.

Nous recevons régulièrement des postulations spontanées de personnes proposant des cours liés à une thérapie. Il est désolant de voir que lorsque vous êtes en situation de handicap on vous refuse le droit d'un cours de peinture au profit de l'art-thérapie, l'équitation devient l'hippothérapie …

L'ordinateur de notre bureau possède en réserve une lettre type refusant ce genre de proposition. Là aussi les mentalités évoluent progressivement.

Parallèlement, nous développons la participation des étudiants dans les prises de décisions concernant les cours de la formation continue. C'est ainsi que rapidement nous intégrons des personnes en situation de handicap dans notre comité avec qui, à la fin

des cours, nous effectuons les évaluations. Nous proposons aussi des évaluations individuelles pour l'ensemble des étudiants sur support papier, sous forme de réponses à des questions, soit par l'écrit soit par des smileys.

Ces expériences nous amèneront à la création d'une commission pour la formation continue, composée d'une dizaine de personnes en situation de handicap et d'un permanent. Elle a pour but d'une part la participation aux évaluations et d'autre part la préparation des futurs programmes sur la base des propositions de cours collectées lors des évaluations.

Tout au long de ces trente années, nous nous efforcerons d'organiser des cours visant à faire évoluer l'image des personnes en situation de handicap, c'est le cas par exemple des cours en relation avec la citoyenneté pendant lesquels nous invitons des politiques à présenter leur travail, à discuter et entendre les souhaits et les revendications des étudiants. Ces cours sont naturellement proposés gratuitement tant il nous semble important dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap qui ont peu souvent l'occasion de se faire entendre en dehors d'un cercle restreint.

Sur le plan suisse durant ces trente années, la formation continue des personnes en situation de handicap sera l'objet de remises en question constantes. Lors de notre première rencontre avec les responsables romands, l'ordre du jour comportait le dessin d'un os à ronger, à savoir qui de Pro Infirmis, l'association de parents, l'ASA Suisse représenterait la formation continue au niveau national. Chacun y allait de son « Programme pour la formation continue, Manuel, Concept … ». Régulièrement l'instance suisse désignée changeait. Il y eut

l'ASA, Pro Infirmis … L'idée de départ étant l'intégration de ces cours dans le cadre de structures ordinaires de formation telles que l'université populaire ou l'école-club Migros, nous avons souvent été traités de mauvais élèves même si nous organisions une partie des cours dans ce type de structure. Ce n'est que quelques années plus tard que l'OFAS reconnaîtra la formation continue telle que nous la proposons, c'est-à-dire en utilisant ces structures chaque fois que cela est possible.

Une accalmie cependant lorsque l'OFAS redéfinit l'article 74 de la loi sur l'assurance-invalidité. En effet depuis 2001 les associations sont regroupées et nous avons la chance de pouvoir créer la Fédération Romande la Personne d'Abord. C'est avec elle que nous négocions notre contrat de prestations auprès de l'OFAS, notre subventionnement est connu à

30 ans du Club de Formation Continue - Rétrospective

l'avance et nous pouvons bénéficier du savoir-faire de nos collègues chaque fois que cela est nécessaire.

Le travail administratif pour les mêmes prestations est devenu exponentiel, à titre d'exemple, la comptabilité du Club de Formation Continue doit être présentée six fois : au comité, à l'assemblée générale, à la fiduciaire, à l'État de Neuchâtel, à notre association faîtière et à l'OFAS. Ces présentations devant revêtir des formes différentes en fonction des demandes. Il en va de même pour les statistiques, listes de présences, classification des étudiants par types de handicap, dates de naissance, provenance géographique et nous avons échappé de peu au numéro AVS des participants suite à nos démarches auprès de l'OFAS.

Ce qui est important au terme de ces trente dernières années, c'est de constater que la formation continue est maintenant reconnue pour les personnes en situation de handicap. Les étudiants nous surprennent toujours par leur participation lors des cours, leurs savoirs, leur régularité. Les enseignants nous étonnent par la qualité de leur enseignement, leur inventivité dans l'aide à la personne et dans l'adaptation de leur support de cours.

C'était un projet quelque peu décrié et mal compris il y a trente ans, c'est une belle évidence actuellement.

Merci à toutes celles et ceux qui ont rendu cela possible.

Patrice Chaduc

Interview avec

May Veillon

professeure de danse

En 30 ans, le domaine du handicap et par conséquent la terminologie (les handicapés, les personnes handicapées, les personnes porteuses d'un handicap, les personnes ayant un déficit, etc…) a changé. Avez-vous constaté ce changement au travers de nos étudiants en 24 ans ?

À mes débuts, je trouvais que ce n'était pas évident car le groupe était trop hétérogène. Il y avait des étudiants qui nécessitaient beaucoup d'aide alors que d'autres étaient assez autonomes.

Auparavant, les étudiants venaient accompagnés par une personne qui ne restait pas pendant le cours alors que maintenant je constate que mes élèves sont beaucoup plus libres, qu'ils travaillent dans des ateliers et prennent le bus seuls, donc viennent également au cours de manière autonome. Lorsqu'un nouvel étudiant rejoint mon cours, il vient accompagné lors de la première leçon et ensuite il vient seul. C'est là que je constate que l'on tend à les responsabiliser davantage et à les rendre indépendants.

Au niveau du vocabulaire, la terminologie n'a pas d'importance pour moi. L'essentiel est de les accueillir dans mon cours comme ils sont et je travaille avec eux en fonction de leurs compétences.

Vous souvenez-vous de votre réaction quand Patrice Chaduc vous a proposé de donner un cours pour le Club de Formation Continue ?

Mon premier raisonnement a été de

penser qu'il fallait avoir un diplôme spécial pour pouvoir enseigner de manière particulière. Après renseignements, j'ai décidé de donner un cours habituel de danse, comme ceux que je donnais jusqu'à présent.

Avant mes débuts au Club de Formation Continue, je me souviens avoir enseigné à un groupe de jeunes filles dans lequel il y avait deux sœurs dont une présentait un léger handicap. Ce groupe souhaitait faire une démonstration à Noël et je n'imaginais pas leur refuser cette demande, prétextant qu'une des participantes ne pourrait pas reproduire les mêmes gestes. J'ai par conséquent arrangé la chorégraphie afin que cette jeune fille ait constamment quelqu'un à ses côtés et je me suis rendu compte que l'on pouvait toujours adapter les choses.

Certains étudiants ont des très bons pieds pour danser. Quand je leur dis qu'ils y arrivent mieux que moi, les étudiants manifestent une certaine incompréhension, pensant que ce n'est pas possible de faire mieux que l'enseignante ! Et finalement ça leur fait très plaisir.

Je relèverais également que j'ai des exigences envers chacun de mes élèves, en fonction de leurs compétences.

Quel souvenir gardez-vous de la première évaluation ?

Je m'en souviens bien. Au départ je me suis mis la pression en me demandant comment j'allais faire pour donner ce cours, puis, j'ai pris la décision de donner mon cours comme les séances précédentes. Je m'attendais à voir Patrice assis à prendre des notes. Tous les élèves le connaissaient bien, ce qui m'a rassurée. Patrice s'est mis à faire le cours et ça

m'a plu. Je ne m'attendais pas du tout à ce qu'il participe et je lui ai demandé de faire le même exercice que les étudiants et il l'a fait.

J'ai eu le vague souvenir qu'il m'a dit que je donnais un véritable cours de danse.

Après toutes ces années d'expérience, quels aspects pratiques et pédagogiques en est-il ressorti ?

Concernant les aspects pratiques je dirais ceci : Les étudiants redoutent un peu les changements de salles, cependant je n'ai pas rencontré de difficultés particulières ni de remarques. La modification des horaires plaît plus ou moins. Des étudiants partent, d'autres arrivent...

Le fait d'avoir un assistant est vraiment un grand plus pour le cours. C'est un plaisir pour les étudiants et plus confortable pour moi. Ça amène une énergie très importante.

Une heure de cours c'est parfait. Le degré d'attention et d'intention se passe durant cette heure. J'ai essayé d'ajouter un quart d'heure mais ai vite constaté que c'était trop long.

Concernant les aspects pédagogiques : Je relèverais la régularité de ces étudiants qui sont de manière générale toujours présents, ce qui facilite l'enseignement puisqu'il s'inscrit dans une continuité.

J'utilise la gestuelle pour montrer ce que j'attends d'eux afin que ce soit plus vite compréhensible, que ce soit pour mes cours avec des valides comme avec les étudiants du Club de Formation. Je relèverais qu'avec les personnes handicapées, je vais leur indiquer simultanément la direction et un endroit (par exemple : à droite, en direction de la porte). L'étudiant prend ensuite l'information qu'il comprend le mieux.

Un nouveau moyen : mon natel que j'utilise pour les filmer, dans le but de travailler sur un exercice ou un enchaînement, et ils aiment beaucoup se voir.

Parfois les étudiants amènent leur musique, ils vont danser comme ils le font à la maison. J'essaye alors d'intégrer certains mouvements à leur musique.

La ponctualité et la régularité du suivi des cours vous ont-elles étonnée ?

Je n'explique pas pourquoi j'ai un taux de participation proche des 100% pour mon cours avec les étudiants du Club de Formation et c'est vraiment uniquement dans ce cours-là que je rencontre cette situation. Si un des élèves ne peut pas venir, il s'excuse.

Où avez-vous constaté des progrès tout au long de votre enseignement avec nos étudiants ?

Dans tous cours, il y a une évolution où on voit les élèves progresser dans la coordination, la souplesse, la force. Au début par exemple, les pas croisés étaient très difficiles à intégrer et maintenant je constate qu'il y a eu une évolution et qu'il est désormais possible de faire non seulement des pas croisés mais d'ajouter les bras dans ce mouvement.

Le fait de donner un cours de la même manière que je le donne aux personnes valides étonne les parents, notamment sur la capacité de leur enfant. En effet, ces parents ont été confrontés à l'annonce du handicap qui met beaucoup de barrières en disant « Il ne pourra pas… ». Ces barrières empêchent de voir les capacités de la personne. Je suis ravie quand

mes élèves arrivent à faire ce qui leur est demandé et encore plus ravie de voir la joie de leurs parents.

Sur un plan relationnel, je n'ai pas rencontré de difficultés de communication avec les étudiants. Peut-être que c'est le genre de cours qui fait que la communication passe si bien.

Qu'est-ce que ce type de cours vous a apporté sur un plan personnel ?

J'ai toujours été ouverte. Voir mes parents respectueux m'a appris la tolérance.

Enseigner à des personnes différentes est tout à fait normal pour moi. J'estime qu'elles ont droit à suivre des cours comme tout un chacun.

Vos plus beaux souvenirs ?

La satisfaction.

Quand le cours s'est bien déroulé, tout a été capté, tout le monde était concentré...

Une surprise.

Où tout a bien fonctionné et dont je me souviens très bien est un enchaînement où les étudiants devaient se mettre l'un en face de l'autre, par ligne de 4. Exercice assez difficile puisque quand on se fait face, le bras qui se lève n'est pas le même. Dans un premier temps, le groupe qui me faisait face a fait l'exercice tout seul puis le groupe qui était avec moi tout seul aussi. J'ai mis ensuite la musique en leur demandant de faire la même chose qu'ils venaient de faire. Les deux groupes ont parfaitement réussi à faire l'enchaînement du premier coup.

Le progrès.

Quand les étudiants sont heureux car ils arrivent à faire quelque chose dont on ne s'attend pas. Le fait de leur dire « c'était vraiment bien », et de voir leur joie face à ce compliment.

Parfois on a tendance à dire à ces personnes « c'est très bien » à tout moment, en les infantilisant, alors que je pense qu'il est important de leur dire par exemple « Aujourd'hui c'était moins bien que la semaine passée, vous pouvez faire mieux. »

Avez-vous pensé à organiser un spectacle ?

Je dirais que la majorité de mes élèves, tous cours confondus, ne souhaitent pas prendre de cours dans le but d'aboutir à un spectacle. Ils veulent danser pour eux-mêmes.

Proposeriez-vous un cours qui s'adresse à toutes personnes, avec ou sans handicap ? Actuellement la politique en faveur des personnes différentes est l'inclusion.

Personnellement je répondrais non.

En tant qu'enseignante mon but est de faire progresser mes élèves et de leur apporter une attention particulière. Cette attention pourrait être prétéritée dans le cadre de l'inclusion avec des personnes valides. En effet j'aurais l'impression de léser les personnes, en me focalisant sur les élèves avec handicap et ne m'occupant pas de ceux sans handicap, et vice-versa. De plus, je suis convaincue que les élèves progressent mieux s'ils ne se comparent pas.

Interviews d'étudiant·e·s

extraits du film des 30 ans

À l'occasion du tournage du film des 30 ans, plusieurs étudiant·e·s ont été interviewé·e·s pour partager leurs expériences des cours de formation continue. En voici quelques extraits, visibles dans le film.

« Par exemple, juste une anecdote. Cette année, j'ai appris à faire des équations du deuxième degré avec Frédéric. Alors ça, c'est vraiment super. Je connais la formule par coeur maintenant. J'ai eu l'occasion de discuter avec mon MSP, par exemple, à alfaset. C'est pas un fortiche en français, alors j'ai l'occasion d'amener ma science, ce que j'apprends ici, ce que j'étudie ici, mon bagage par le passé aussi, de mes écoles, tout ça. »

« Ça m'a beaucoup ouvert pour cuisiner. Dernièrement, j'ai invité une petite partie de ma

famille. C'était très bien réussi. J'ai fait du saumon, un grand céleri et des pommes de terre. C'était génial. Ils avaient bien aimé. »

« J'ai vraiment adoré. Ça m'a beaucoup fait du bien. Ça m'a beaucoup apporté. Je fais toujours des cours qui m'apportent quelque chose. »

« Ça me permet de faire connaissance avec d'autres gens. Pourquoi pas ? Pour moi, ça ouvre d'autres horizons. En ce qui me concerne moi. »

« Ça me fait découvrir d'autres horizons et ça me fait aussi un peu sortir de chez moi, pouvoir faire des activités qu'on fait pas d'habitude. »

« Je trouve qu'il y a pas mal de choix. Je les remercie des choix qu'ils nous donnent. On a juste nos difficultés, notre handicap. Donc, faut qu'on nous accepte comme on est. Parce qu'on a tous des difficultés. J'ai aussi progressé en moi. »

« Toute personne est la bienvenue. Faut pas avoir peur de venir au cours, de voir si ça les intéresse ou pas. Faut qu'ils ne se privent pas. C'est ce que j'ai dit une fois à une étudiante qui ne savait pas si elle voulait venir ou pas. Je lui ai dit « Écoute, ce que tu peux faire, c'est venir voir. Tu regardes, si tu peux rester, tu restes. Si tu peux pas, ma foi tu pars, mais tu auras au moins eu le plaisir d'essayer ». Elle est venue et elle est restée jusqu'à la fin ! »

Retour sur le film
par le réalisateur

Lorsque la direction m'a contacté en automne 2018 pour réaliser un film pour l'anniversaire du Club, j'ai été ravi de pouvoir répondre positivement. Mes précédents mandats vidéos portaient sur des films d'entreprises ou, en amateur, des tournages de fiction. J'étais d'autant plus intéressé par le projet que j'apprécie les valeurs de l'association. Quelques mois auparavant, j'avais participé à un centre aéré comme moniteur. J'avais alors pu voir et expérimenter le soin pris à ne pas stigmatiser les personnes, quelles que soient leurs difficultés, et à favoriser autant que possible leur autonomie.

Un film d'entreprise ou une fiction repose sur un scénario qui détermine ce qui sera filmé, de quelle manière, à quel moment ou encore avec qui. La personne en charge de la réalisation a une idée assez précise de la forme du film final. Toute l'équipe s'active alors selon ses directives et selon son rythme, afin de fabriquer les images à filmer.

Pour un film documentaire, c'est un peu différent. Ce genre cinématographique cherche en premier lieu à décrire une réalité, en la déformant le moins possible. On se lance dans le tournage avec une idée générale de la direction à prendre, une manière de traiter le sujet du film. Cependant, c'est principalement le sujet qui conduit le travail de réalisation. Le réalisateur endosse un rôle d'observateur vigilant, captant ce qui fait sens.

Avec l'équipe du bureau, nous avons défini une ligne, une couleur à donner au film. Les objectifs étaient tout d'abord de montrer la variété des cours, ensuite, et surtout, de

présenter les étudiants dans leur contexte d'apprentissage, en ne mettant pas en avant les obstacles individuels, mais en montrant la motivation et les possibilités d'avancer, ensemble.

Entre fin novembre 2018 et mai 2019, je me suis rendu à une vingtaine de cours, cumulant une quarantaine d'heures de tournage. Lorsque j'arrivais à un cours, un premier temps était consacré à s'apprivoiser mutuellement. Quand je sortais mon matériel, j'éveillais la curiosité et des questions sortaient. Je prenais donc un petit temps pour expliquer ce que j'allais faire et comment. J'en profitais pour poser à mon tour des questions sur le cours et gentiment j'enclenchais mon appareil. Après quelques minutes, j'étais considéré comme tout autre participant et, à la fin, on m'a quelques fois demandé si nous allions nous revoir la semaine suivante.

Contrairement à ce que j'avais pu imaginer, les différents temps de tournage ont été marqués par la spontanéité et la légèreté. Beaucoup de belles images ont été « données » et je remercie vivement chacun pour sa sincérité devant la caméra. S'en suivit le montage qui consistait à réaliser un film d'une quinzaine de minutes à partir d'un peu plus de cinq heures d'enregistrement. Ce mandat s'est avéré vraiment enrichissant, au niveau de la pratique professionnelle, mais surtout en raison des rencontres. Le plus important était que les différents acteurs du Club de Formation Continue, les étudiant·e·s, les enseignant·e·s et les différents partenaires se reconnaissent dans ce film. Nous nous réjouissons des retours enthousiastes suite à la diffusion du film qui ont confirmé que la ligne choisie a été la bonne.

Jean-Sébastien Terradillos

Et encore un événement phare pour les 30 ans

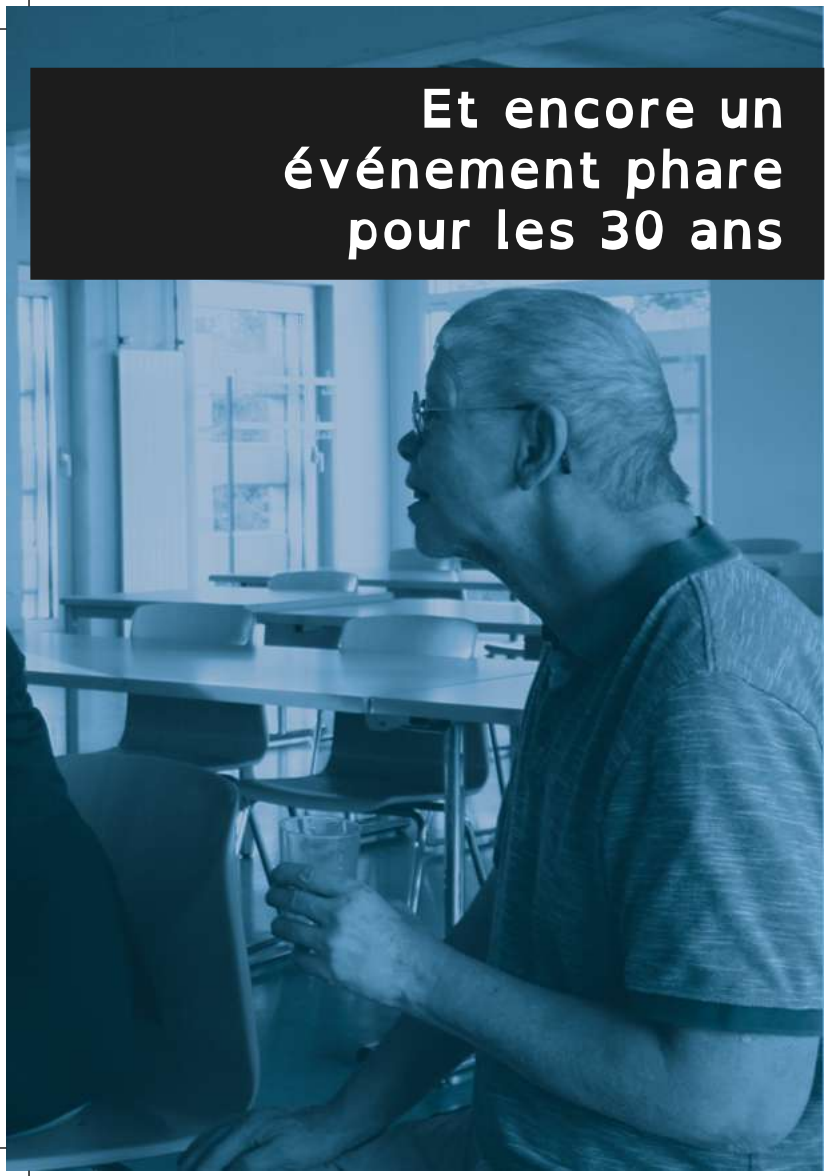

Nous avons eu la chance et le plaisir de passer une soirée avec Isabelle Moncada, animatrice de l'émission de la RTS 36.9°.

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du cours "L'actualité vous intéresse" animée par Francine del Coso, journaliste indépendante et reporter pour l'émission Vacarme (RTS).

Pour marquer le jubilaire du CFC, nous avons invité tous les étudiants des cours 2019-2020 à cette soirée.

Nous remercions chaleureusement Madame del Coso de nous avoir organisé cette magnifique soirée préparée avec les étudiants.

Ce fut l'occasion d'un vrai et sincère échange sur le métier de journaliste, ainsi que sur des questions liées à la santé et au handicap et la place que les médias leur accordent.

Les Centres aérés

Cette année 2019, notre association a à nouveau pu organiser 2 semaines de centres aérés durant la deuxième semaine des vacances scolaires de Pâques et d'automne. Grâce à la motivation et à la créativité des 48 animatrices et animateurs que nous avons engagé·e·s pour les 2 centres aérés, nous avons pu offrir une large palette d'activités sportives, culturelles et créatives aux 71 enfants et ados qui ont participé à ces semaines de loisirs. Les activités proposées sont adaptées aux compétences et à l'âge de chacun à travers 14 programmes d'activités différents.

Si pour la plupart des ados et des enfants que nous accueillons à la journée, nos centres aérés sont devenus des événements incontournables, nous avons eu le plaisir d'accueillir 7 nouveaux enfants cette année.

Les activités phare de l'édition 2019 de nos centres aérés ont été la découverte du Jumpark d'Yverdon-les-Bains, la visite des Moulins souterrains au Locle, la visite de la

réserve naturelle Pro Natura de Champ-Pittet, la luge sur rail de La Robella ainsi que la visite des mines d'asphalte du Val-de-Travers. La météo nous a également permis d'organiser à plusieurs reprises durant ces semaines des pique-niques et torrées très appréciés de tous.

Nous tenons à remercier une fois de plus les parents pour leur confiance, les enfants et ados pour leur bonne humeur et leur joie de vivre ainsi que bien évidement nos équipes d'animatrices et animateurs pour leurs compétences et leur attention.

Nous nous réjouissons déjà de nos prochaines éditions !

L'équipe d'Antenne Handicap

Quelques chiffres

71 participants (7 nouveaux)
48 animateurs
12 groupes
14 programmes d'activités
257 présences

Vie de l'association

Permanence
à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Ecouter

Informer & renseigner

Autodétermination

Autonomie

Aider

Conseiller

Accompagner

Défendre

S'entraider

Créer et tisser des liens

Parrainage Ados-Jeunes Adultes

Réalisations

Sortie le 18 mai du film « 30 ans de formation continue »

Édition d'un programme commun d'activités d'insieme Neuchâtel, Cerebral Neuchâtel et Antenne Handicap (une publication a été

Quelques chiffres

97 membres
8 membres du comité
5 permanent·e·s

Partenariats & mandats

Conservatoire de musique neuchâtelois
Formation continue pour adultes

FRPA
(Fédération Romande de la Personne d'Abord)
Gestion du contrat de prestations avec l'OFAS

CPLN
Formation continue pour adultes

SAHA (Service de l'accompagnement et de l'hébergement de l'adulte)
- Gestion de la subvention cantonale
- Rencontre avec Mme Magaly Hanselmann, nouvelle cheffe de service

Animation d'un séminaire
adressé à des personnes en situation de handicap sur la convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH)

Collaboration

La Commission Transport
Participation à la Commission Transport avec les associations Cerebral et Insieme afin de discuter de la mise en commun des possibilités de transports que possèdent chacune des associations.

Participation

Plateforme JUNORAH

Comité de Forum Handicap Neuchâtel

Groupe de travail sur la loi sur l'inclusion
le rapport a été déposé au Conseil d'Etat en juillet 2019

Speed meeting du bénévolat
Rendez-vous incontournable du recrutement de bénévoles, le Speed meeting du bénévolat est l'occasion pour les associations de se faire connaître et pour les volontaires de découvrir une large offre des possibilités de bénévolat dans la région

Se former & s'informer

Soirées thématiques
« Comportements-défis, comprendre pour mieux agir » et « Autisme au féminin » organisées par l'association Parlons d'autisme

Formations OFAS
Sur le nouveau contrat de prestations 2020-2023

Former

Pro Infirmis
- Dans le cadre de la formation continue des collaborateurs de Pro Infirmis, région Suisse romande et Tessin, animation sur le handicap mental et l'autodétermination avec nos collègues en situation de handicap
- Animation dans le cadre de la formation à la relève et accompagnement à domicile proposée par Pro Infirmis JU-NE sur le handicap mental et l'autodétermination avec nos collègues en situation de handicap

Ecole Pierre-Coullery
- « Handicap mental et besoins spécifiques » Echanges entre étudiants et personnes en situation de handicap

HETS-FR
- « Autodétermination : de la théorie à la pratique » Animation avec nos collègues en situation de handicap

FIDUCONSULT ACTA

Société fiduciaire d'expertises et de révision – Conseils juridiques et fiscaux

Rapport de l'auditeur sur l'examen succinct
à l'Assemblée générale de l'Association Neuchâteloise
« Antenne Handicap Mental », La Chaux-de-Fonds

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers (bilan, compte de profits et pertes) de l'Association Neuchâteloise « Antenne Handicap Mental », pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Ces états financiers annuels relèvent de la responsabilité du Comité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la *Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Association Neuchâteloise « Antenne Handicap Mental », conformément à la loi et aux statuts.

La Chaux-de-Fonds, le 28 avril 2020

FIDUCONSULT ACTA SA

L. Kelemen
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

K. Lombard
Réviseur agréé

Annexes : - Etats financiers (bilan, compte de profits et pertes)

FIDUCONSULT ACTA SA
Tél. +41 32 967 955 95
Rue Fritz-Courvoisier 40
Fax +41 32 967 95 96
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
E-mail: lcf@fiduconsult.ch

EuroAudit International
Membre FIDUCIAIRE | SUISSE
EXPERT SUISSE

Comptes annuels

BILAN

	Exercice 2019 CHF	Exercice 2018 CHF
ACTIF	**125 396.22**	**111 647.28**
Circulant	**125 396.22**	**111 647.28**
Caisse	6.50	177.60
La poste 20-4777-0	66 747.98	53 373.88
CCP 14-302905-2	745.99	492.40
La Poste E-déposito	54 171.40	54 171.40
Actifs transitoires	3 504.35	3 112.00
Impôt anticipé à récupérer	0.00	0.00
Cautions	220.00	320.00
PASSIF	**125 396.22**	**111 647.28**
Fonds étrangers	**33 944.85**	**20 263.00**
Passifs transitoires	14 005.20	6 323.35
Provision salaires	3 993.65	3 993.65
Provision pour prestations Antenne	15 946.00	9 946.00
Provision don LORO-site internet	0.00	0.00
Fonds propres	**91 451.37**	**91 384.28**
Solde Initial	91 384.28	91 470.13
Résultat de l'exercice	67.09	-85.85
Solde final	91 451.37	91 384.28
Engagements hors bilan	**31.12.2019**	**31.12.2018**
Actif hors bilan	0.00	0.00
Passif hors bilan	0.00	0.00

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

	Exercice 2019 CHF	Exercice 2018 CHF
Produits d'exploitation	**332 121.15**	**319 993.50**
Subventions OFAS	222 747.70	222 747.70
Indemnité OFAS gestion du contrat	5 000.00	5 000.00
Subvention Etat de Neuchâtel	45 000.00	45 000.00
Dons	16 855.00	5 442.80
Contributions Membres AHM	4 817.00	5 342.00
Contributions participants CFC	28 590.00	25 007.00
Contributions participants CA	6 430.00	7 810.00
Cours, encaissements divers	2 681.45	3 644.00
Produits financiers	0.00	0.00
Encaissement hors subventionnement	0.00	0.00
Produits extraordinaires	0.00	0.00
Charges d'exploitation	**326 054.06**	**326 479.35**
Salaires	230 201.70	238 610.85
Charges sociales	27 069.20	29 664.05
Indemnités perte de gain	0.00	0.00
Salaire hors subventionnement	0.00	0.00
Charges sociales hors subventionnement	0.00	0.00
Loyers	9 089.00	9 143.90
Frais de déplacement et formation	7 161.60	7 395.30
Honoraires	13 660.15	6 404.00
Honoraires mandataires	753.90	751.80
Assurances commerciales	474.30	499.20
Fournitures de bureau	958.15	844.95
Matériel de cours	6 375.90	7 775.30
Nourriture	5 409.25	5 991.85
Frais de ports, téléphone	4 566.80	3 630.75
Publicité, imprimés	3 752.35	3 878.15
Equipement	3 566.10	10 203.25
Frais de banque, poste	456.61	537.35
Actions spéciales	10 731.85	0.00
Frais divers	1 827.20	1 148.65
Résultat d'exploitation	**6 067.09**	**-6 485.85**
Prélèvement provision salaire	0.00	0.00
Prélèvement provision CA	0.00	0.00
Attribution provisions	-6 000.00	0.00
Dissolution provision site internet	0.00	6 400.00
Résultat de l'exercice	**67.09**	**-85.85**

Collaborateur·trice·s et partenaires

Comité

Panza Florence, Présidente
Frutschi Lancaster A.-Catherine, vice-Présidente
Kernen Christiane, prest. pour adultes
Thévenaz Florence, relations publiques
Locatelli Marie-Claude, prest. pour adultes
Reymond Jacques-Olivier, prest. pour adultes
Jeanrenaud Pierre-André, prest. pour adultes
Maurer Edy, prest. pour adultes et commission financière

Bureau

Donzé Quentin
Jubin Mylène
Juillerat Meyer Simone
Meuwly Aline
Perrenoud Laurence

Donateurs

Association Tetoierame
Banque Raiffeisen
des Montagnes Neuchâteloises
Cendror Récupération SA
Contrôle des ouvrages
en métaux précieux
LC Deneb Montagnes Neuchâteloises

LOTERIE ROMANDE

Meubles Leitenberg
Nivarox-FAR
Ordre International des Anysetiers
Varo Refining Cressier SA

Commission de la formation continue

Affolter Stéphanie
Baud Bluette
Baud Sylvain
Berger Loïc
Broillet Marilyne
Pascal Janick-Mylène
Pecorelli Léa
Richon Céline
Riganelli Sarah
Scholl Thierry
Zarguit Hakim

La commission s'est réunie à deux reprises pour l'organisation des cours. Elle s'est également investie dans l'organisation de la fête des 30 ans lors de deux réunions extraordinaires.

Collaborateurs·trices du Club de Formation Continue

Albert Jérémie
Amos Anaïs
Augsburger Matthieu
Baro de Armas Anolan
Benoit Elise
Bichsel Pascal
Bösiger Sofia
Bürgi Bastien
Charles Nils
Chatagny David
Cripan Damien
Cupillard Loïc
Da Silva Fonseca Tatiana Sofia
De Marinis Antonella
De Pury Solène
Dell'Olivo Alexandre
Dupont Raoul
Gensollen Elodie
Gilliéron Steve
Gomes Monteiro Dilma
Hämmerli Raphaël
Hänni Aude
Harbas Samra
Henry Christine
Jacot Clémence
Jeanneret Horazio
Jesus Pais Catarina
Jubin Mylène
Julien Pierre
Minelli Carola
Mostaert Anne-Marie
Neuenschwander Corinne
Nussbaum François
Pelletier Julie
Perrenoud Estelle
Rein Steve
Roux Ian
Saucy Frédéric
Schweizer Tess
Seferovic Aldina
Serra Sarah
Sutterlet Pascal
Talovic Mirsada
Theurillat Michelle
Veillon May
Vernerey Jonas

Les prestataires du CFC

Arcbleu
ATE - Lechmann Madeleine
Atelier Up - Fichot Emeline
Conservatoire de musique neuchâtelois
Curling Neuchâtel-Sports
Del Coso Francine
Ecole Ton sur Ton
Legooo
Neuchâtel Rando
Nordic Walking Attitude
Pro Natura
Robosphère
Yoki-Yoga Neuchâtel

Collaborateurs·trices des Centres aérés

Aeberli Athalie
Alvarez Alexandra
Androutsopoulos Efi
Benoit Elise
Bras Borges Jade
Bürgi Bastien
Cupillard Loïc
De Gasparo Romain
Dias Fernando
Errassas Leila
Figueiredo Ana
Gasi Mediha
Gensollen Elodie
Gioria Line
Gomes Monteiro Dilma
Gretillat Morgane
Grézaud Ines
Haldimann Léone
Humbert-Droz Laurent
Jenzer Gaëlle
Jesus Pais Catarina
Juste Ferrer Anaïs
Kartal Ali
Kurtal Selin
Mandiango Ulysse
Mannino Fiona
Matamoros Jorge
Mattmann Hélène
Meylan Zoé
Parisi Marina
Rein Steve
Romy Ken
Seferovic Aldina
Sirinok Chalinee
Wenk Sébastien

La Chaux-de-Fonds
Numa-Droz 68
CP59
2301 La Chaux-de-Fonds

032 914 10 10

www.antenne-handicap.com
info@antenne-handicap.com

Antenne Handicap

Association neuchâteloise
Antenne Handicap

Neuchâtel
Louis-Favre 1
2000 Neuchâtel

032 544 39 91

IBAN
CH72 0900 0000 2000 4777 0